

L'info-Fassett

Juin 2023



MOT DU MAIRE



Bien le bonjour citoyens de Fassett,

Votre Conseil municipal souhaite vous entretenir sur l'état de situation du projet d'envergure de la halte routière de Fassett, située à la hauteur de la Montée Fassett au nord de l'autoroute Guy Lafleur (A50). Actuellement, nous avons trois promoteurs intéressés et engagés à investir à Fassett afin de créer une véritable porte d'entrée de la belle région de l'Outaouais.

Première étape à franchir : En novembre dernier, afin de pouvoir envisager la réalisation du projet, la municipalité de Fassett a demandé à la MRC de Papineau de modifier son schéma d'aménagement. Cette modification passe par la rédaction d'un règlement qui doit être adopté par le Conseil des maires de la MRC. C'est donc mercredi le 21 juin prochain que le Conseil des maires se prononcera sur l'adoption du règlement en question. De plus, un document justificatif sera aussi déposé au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) afin d'expliquer ce qui motive et justifie la modification du schéma d'aménagement de la MRC de Papineau. Il ne serait donc pas étonnant que les médias locaux s'approprient la nouvelle à l'issue de l'adoption dudit règlement.

Le Conseil municipal jugeait important de vous informer des développements en cours, avant que vous ne l'appreniez par les médias locaux.

Plusieurs étapes et enjeux restent à traverser avant l'éventuelle première pelletée de terre... C'est pour cette raison que votre Conseil envisage de préparer une soirée d'information, vous invitant au partage de la vision de votre Conseil du développement de notre municipalité à la fin août au retour des vacances. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. En attendant, les membres du Conseil, la direction générale et tous les employés vous souhaitent un bel été.

EMBELLISSEMENT DE NOTRE MUNICIPALITÉ

Vous avez très certainement remarqué que la municipalité a investi dans son embellissement en remplaçant ses boîtes à fleurs. De plus, samedi le 27 mai dernier, les membres de « l'équipe verte » de Fassett ont consacré une partie de leur journée afin de garnir et fleurir les nouvelles boîtes à fleurs. Les membres du Conseil et les employés de la municipalité tiennent à remercier chaleureusement Mylène Roberge et sa fille Adèle,

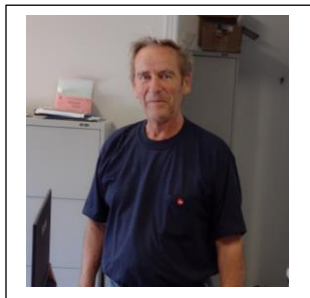
André Vermette, Yves Robert, Lise Legris, Nancy Beaudette, Denis Lussier et Sylvie Luquette.



Votre importante contribution a non seulement permis de rendre notre municipalité attrayante et plus belle, mais elle nous permet aussi de contribuer au développement de notre fierté et notre sentiment d'appartenance à un environnement où il fait bon vivre.

L'embellissement de notre municipalité est la responsabilité de tous les citoyens de Fassett. Chacun d'entre nous devons contribuer au développement de notre fierté et de notre sentiment d'appartenance à un environnement où il fait bon vivre et ce, en aménageant et en gardant propre chacune de nos propriétés. C'est avec désolation que plusieurs citoyens constatent et nous informent que certains propriétaires laissent leur façade et leur cour de leur résidence dans un état mal entretenu ou plusieurs encombrants s'accumulent. Nous demandons à ces propriétaires de faire un effort et de se joindre au travail et à l'intérêt collectif pour créer un environnement attrayant dont nous sommes fiers.

Intégration d'une culture de compostage à Fassett



Tel que planifier, la livraison des composteurs domestiques a été réalisée au cours de la dernière semaine de mai et le début du mois de juin. À cet effet nous voudrions remercier la contribution et le dévouement de M. Rioux qui a pris en charge la livraison de l'ensemble des composteurs à chacune des résidences, et ce gratuitement. Votre apport, monsieur Rioux, démontre votre intérêt et votre implication dans votre communauté. Le service des travaux publics ainsi que la direction tiennent à vous remercier chaleureusement.

De plus, tel que convenu, le 25 mai dernier s'est tenue la deuxième séance de sensibilisation et de formation sur les pratiques du compostage. Notre expert biologiste et environnementaliste, André Clermont est venu gratuitement soulignons-le, à la rencontre des citoyens de Fassett afin de nous supporter à intégrer la culture du compostage dans notre municipalité. Grand merci à vous M. Clermont. C'est plus de 37 citoyens qui ont participé à cette séance.



Plusieurs commentaires positifs et d'appréciations sur ce qu'ils ont retenu au cours de cette soirée. Vous pouvez vous procurer les petits bacs de cuisine au bureau municipal. Cindy se fera un plaisir de vous en fournir.

INTERDICTION / FEU CIEL OUVERT

Celui-ci n'est pas autorisé si vous n'avez pas obtenu un permis.

Votre demande de brûlage doit être faite auprès de Daniel Bisson, directeur des incendies au 819-743-1489.

QUAI MUNICIPAL

Le beau temps est arrivé et l'accessibilité à la rivière des Outaouais de part notre quai municipal est très en demande. Nous vous rappelons que l'embarquement et le débarquement de la descente de bateau ainsi que l'accès à la rampe de mise à l'eau est gratuite et que celle-ci doit se faire de façon courtoise et rapide afin d'éviter toutes situations désagréables.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre bon jugement.

BRIC-À-BRAC FASSETT

La municipalité souhaite se départir de quelques objets tels que : Store style toile intimité,

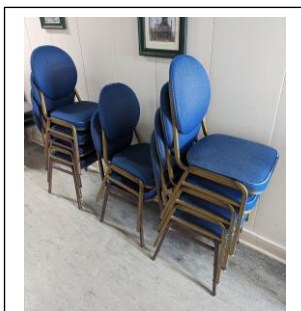
- Fenêtre thermos 30" X 75"



- Refroidisseurs d'eau



- Chaises recouvertes de matériel



- Chaloupe



La meilleure offre sera acceptée ! Contacter Cindy au bureau municipal au 819-423-6943.

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819) 423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com



MUNICIPALITÉ DE FASSETT